



# Newsletter

Mai - Juin - Juillet 2017



## Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants des Alpes Mancelles



Fermeture du RAMPE pour congés annuels  
du Jeudi 3 août au Lundi 21 août inclus.

### A VOS AGENDAS :

- **MERCREDI 26 JUILLET**, atelier cuisine « food kids »  
avec le secteur famille. Ouvert aux assistantes maternelles, parents et enfants. Tarif: adhésion annuelle au centre social (3 ou 6€)
- **Réunion de pré-rentrée du RAMPE le jeudi 7 septembre à 20h au centre social ESCALE, pour les ass maternelles**  
Ordre du jour: - Bilan 2016/2017  
- Projets 2017/2018  
- Evolutions du RAMPE  
- Questions diverses
- **CAFE NOUNOU Mardi 26 septembre** - RAMPE de Fresnay de 18h à 21h (horaires libres selon vos disponibilités). Thématique à définir.
- Séance des **Bébés lecteurs à la médiathèque de Fresnay, Vendredi 29 septembre** avec 2 créneaux horaires proposés: 9h30 ou 10h30, sur préinscription au RAMPE ou à la médiathèque

# Que s'est-il passé au RAMPE ?



Des ateliers motricité à l'école maternelle publique de Fresnay sur Sarthe. Des moments ouverts aux assistantes maternelles et aux parents avec le secteur famille d'ESCALE



Des ateliers cirque avec MIMULUS pour faire de la motricité et prendre confiance en soi

autant pour les petits que pour les grands. Oser prendre des risques c'est apprendre à évaluer les possibilités et les limites!



Un sourire qui en dit long!



La fête du RAMPE a permis aux familles de découvrir le déroulement d'un atelier jeux et rencontres : jeux, enfantines, lecture et bonne humeur.

A gauche, une activité bulles de savon où petits et grands ont partagé un moment de complicité.



Pour finir l'année ou commencer les vacances des enfants, le RAMPE a proposé une sortie au Domaine du Gasseau à St Léonard des Bois, avec au programme parcours sensoriel, balade au jardin potager, pique-nique et jeu de ballon. Une journée agréable pour tout le monde!

## Le coin de l'information juridique selon la convention collective de l'assistant maternel et du particulier employeur: **Les absences de l'enfant**

Sachant que les périodes pendant lesquelles l'enfant est confié à l'assistant maternel sont prévues au contrat, les temps non prévus au contrat sont rémunérés.

Toutefois, en cas d'absences de l'enfant dues à une maladie ou un accident, lorsque les parents ne peuvent pas confier l'enfant malade à l'assistant maternel, ils doivent lui faire parvenir, dans les 48h, un certificat médical daté du 1er jour d'absence. Dès lors:

- L'assistant maternel n'est pas rémunéré pendant les courtes absences pour maladie de l'enfant, pas nécessairement consécutives, à condition que le total de ces absences ne dépasse pas 10 jours d'accueil dans l'année, à compter de la date d'effet du contrat.
- Dans le cas d'une maladie qui dure 14 jours consécutifs, ou en cas d'hospitalisation, le salarié n'est pas rémunéré. Mais après 14 jours calendaires consécutifs d'absence, les parents décideront soit de rompre le contrat, soit de maintenir le salaire.

## Le coin des idées: **La bouteille du retour au calme**

**La fabrication de cette bouteille sensorielle est très simple et rapide, les enfants peuvent également participer à sa création (à partir de 2-3ans).**

### **Matériel nécessaire à la fabrication d'une bouteille de retour au calme :**

- Bouteille en plastique transparent (ou un pot en verre pour les plus grands)
- Paillettes
- colle pailletée (glitter glue)
- Eau tiède
- Colle liquide (pour le bouchon)
- Colorant alimentaire (Facultatif)



### **Étapes de réalisation :**

- 1- Mettre la colle pailletée dans la bouteille.
- 2- Remplir la bouteille d'eau chaude.
- 3- Ajouter généreusement des paillettes et une goutte de colorant alimentaire si vous le souhaitez.
- 4- Mettre de la colle à l'intérieur du bouchon (vérifier que les paillettes ne retombent pas trop vite avant de refermer la bouteille. Si c'est le cas, ajouter encore de la colle pailletée)
- 5- Mélanger à l'aide d'une baguette.
- 6- Refermer la bouteille et secouer vigoureusement.

L'effet est immédiat, les paillettes se baladent en douceur dans la bouteille, elles dansent lentement, c'est vraiment très agréable à observer. Il est possible que la colle pailletée ne se dilue pas complètement au début, cela peut se faire en quelques minutes.

### **À quoi sert une bouteille de retour au calme ?**

**Cette bouteille peut être présentée pour apaiser les colères des enfants, mais également pour un moment calme, après un chagrin, une blessure...**

**En se concentrant sur les paillettes qui s'agitent dans la bouteille, l'enfant en oublie ce qui le chagrine. Petit à petit, la colère se calme au même rythme que les paillettes qui reprennent place au fond de la bouteille.**

**Il est préférable d'attendre que le plus gros de la colère soit passé pour présenter cette bouteille, cela évitera que la bouteille ne se casse et cela permettra à l'enfant d'avoir le temps d'évacuer sa colère et de ne pas la garder en lui.**

**Cette bouteille est un bon support pour apprendre à contrôler ses émotions, c'est une chose qui n'est pas évidente pour les enfants.**

**Au moment de la présentation de cette bouteille de retour au calme, il est important d'expliquer son fonctionnement à l'enfant.**

**Il ne s'agit pas d'une punition, mais d'un moyen de l'aider à se calmer pour ensuite exprimer calmement ce qu'il ressent. Lorsque les paillettes sont retombées au fond de la bouteille, on peut tenter d'instaurer un dialogue. S'il n'est toujours pas calmé, il peut secouer à nouveau la bouteille.**

## Le coin de la petite enfance : Coopérer avec son enfant



### PARTIR D'UN LIEU APPRÉCIÉ PAR L'ENFANT

Mélessa, on s'en va bientôt.

Non ! Je fais une route !

Pour réduire le risque de crise au moment de partir :

**ANTICIPEZ**  
(beaucoup)

PLUS L'ENFANT EST PRÉVENU TÔT PLUS IL SERA SUSCEPTIBLE DE GÉRER SA FRUSTRATION.

Rendez-le **RESPONSABLE** et **RESPECTEZ** son jeu autant que vous respectez un travail.

D'accord, tu finis ta route et tu me dis quand tu es prête.

LA COOPÉRATION VIENT DE LA LIBERTÉ DE CHOIX ET NON DE LA CONTRAINTE.

S'il y a urgence, **EXPLIQUEZ** la situation à votre enfant et **DONNEZ L'EXEMPLE**

UN CADRE FERME ET BIENVEILLANT PERMET À L'ENFANT DE SE SENTIR EN SÉCURITÉ. DONNER L'EXEMPLE AIDE L'ENFANT À COMPRENDRE CE QU'ON ATTEND DE LUI.

Alez hop, on y va Mélessa.

**RAPPELS**

N'oubliez pas qu'une crise prononcée peut être due à un besoin primaire non satisfait : fatigue, faim, besoin de proximité, d'écoute, d'attention, ...

Le chantage affectif ou matériel, la peur ou les punitions mettent l'enfant dans une position de soumission, contraire à l'idée de coopération. L'obéissance est temporaire et ne responsabilise pas l'enfant.

\* Affiche élaborée par Virginie Maillard - bougribouillons.fr - Ces conseils ne se veulent pas être LA réponse à une situation, mais UNE réponse parmi une multitude d'autres.

Source: Bougri-Bouillons

### le RAMPE vous accueille:

Ateliers jeux et rencontres les lundis, mardis et jeudis matins de 9h30 à 11h30 (pas d'atelier pendant les vacances scolaires)

Permanence sans RDV le lundi de 14h à 18h

Sur RDV le mardi et le jeudi de 14h à 18h, le mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 12h30

Contacts: **Christelle Pourceau et Liliane Roger, responsables RAMPE**

**02 43 33 30 30 / 06 31 36 28 14 — ramam@centresocialescale.fr**